

a pas lieu de se créer d'alarmes sous ce rapport. Les Japonais chérissent leur foyer, ils aiment leurs pays, leur empire et tous, hommes, femmes et enfants semblent animés du patriotisme le plus dévoué.

Lorsqu'il s'est agi de ratifier le traité avec le Japon, l'an dernier, l'honorable premier ministre disait :

Actuellement le gouvernement ne permet pas aux régionales de quitter leurs provinces, sauf à un petit nombre dans chacune, quatre ou cinq, au plus, je crois. Ce sont les seuls auxquels il permet de sortir de l'empire. Par conséquent, la Colombie-Anglaise ne reçoit presque pas d'émigrés de ce pays.

Ce sont dans ces conditions, sous l'empire de ces renseignements que le parlement canadien a ratifié le traité avec le Japon. Ou le Gouvernement était mal renseigné, ou il a trompé le Parlement quand il déclarait avoir l'assurance du gouvernement japonais sur ce point, ou il est en droit de demander l'abrogation du traité en alléguant que le Japon n'a pas tenu ses promesses. Apparemment le directeur général des Postes (M. Lemieux) est allé au Japon pour remédier à cet état de choses et l'honorable premier (sir Wilfrid Laurier) devrait nous donner des explications sur l'objet de sa mission et sur l'état de la situation.

Le discours du trône aborde ensuite un autre sujet d'une extrême importance pour les citoyens de ce pays, et c'est la crise financière qui sévit au Canada actuellement. Je remarque une particularité dans le discours du trône sur ce point. Chaque fois qu'il était question de la prospérité du pays, comme cela est arrivé souvent dans les discours du trône antérieurs, on s'est toujours bien gardé de dire que cette prospérité était universelle. Mais j'observe ici le soin tout particulier avec lequel on insiste sur le caractère universel de cette crise.

Le Canada a été favorisé par une longue suite d'années prospères, et bien qu'en ce moment, les affaires soient gênées par la rareté de l'argent qui sévit par tout l'univers, je suis certain que cette crise n'est que temporaire et que les ressources inépuisables du pays et le fait qu'elles ont une réputation mondiale—nous assurent amplement la continuation du progrès matériel.

Je suis convaincu que tous ici, que nous siégeons à votre gauche ou à votre droite, monsieur l'Orateur, formons des vœux pour la réalisation de ces espérances et qu'il ne se trouvera personne dans les rangs du parti conservateur pour suivre l'exemple donné par plus d'un de nos adversaires à une époque où la gêne sévissait plus ou moins sévèrement sur les industries de ce pays.

L'honorable député de Peterborough (M. Hall) a dit très peu de chose de cette rareté de l'argent; mais il nous a fait un brillant tableau des mérites du gouvernement. Pendant qu'il parlait on a signalé à mon attention un très excellent article de fond publié par un des grands journaux de ce pays, la "Gazette", de Montréal, et dont je demande

M. BORDEN.

à citer quelques extraits. Après avoir parlé du pont de Québec, de l'administration de l'Intercolonial, des ventes de terrains à Moncton et Halifax, et autres questions de cette nature, l'article ajoute :

La règle qu'on applique aux grandes questions est aussi appliquée aux petites, quand le gouvernement y est concerné. Les constructions s'écroulent; ses dragues coulent; ses navires s'échouent; ses prévisions se trouvent fausses. Il ne réussit que lorsqu'il s'agit de taxer et de dépenser, à un moment où les particuliers, se rendant compte de la situation commerciale, pratiquent et ordonnent l'économie, comme le plus sûr moyen de sauver la situation.

La question ne pouvait être exposée d'une manière plus concise et plus énergique. Examinons un instant certains événements des dernières années dont le Gouvernement semble avoir complètement perdu la mémoire. A mainte et mainte reprises, le ministre des Finances, dès 1898 et 1899 a prodigué les avertissements au public, mais il est lui-même resté sourd à ses propres conseils, et il en résulte que la crise actuelle, bien qu'elle soit universelle, est attribuable au Canada, en partie du moins, au manque de prévoyance et de la plus simple prudence, de la part du Gouvernement. Prenons, comme exemple, les impôts prélevés sur le pays, durant différentes périodes quinquennales.

	Impôt global.	Capitation moyenne.
Pour la période expirant en 1896.. . . .	\$27,750,000	\$ 5.66
Pour la période expirant en 1902.. . . .	36,500,000	6.93
Pour la période expirant en 1907.. . . .	57,000,000	9.47
Pour les 9 mois expirant le 31 mars 1907.. . . .	68,750,000	10.34

Pendant chaque semaine de l'année, sous le régime actuel, le peuple canadien a versé dans le trésor, \$1,322,000, soit \$800,000 de plus qu'il y a onze ans. Non seulement la capitation est plus élevée, mais les sommes payées en droits de douane sur chaque livre ou chaque verge de marchandise sont plus fortes par suite de la hausse des prix et des droits ad valorem. Le coût de la vie a de beaucoup augmenté au Canada depuis dix ou onze ans, et depuis quelques années la balance du commerce, dans nos échanges avec les nations étrangères, a toujours été au détriment du Canada. L'honorable député de Peterborough (M. Hall) a parlé de l'énorme expansion du commerce canadien. Permettez-moi d'exposer à la Chambre et au pays quelques chiffres exposant la vraie situation :

Balance du commerce défavorable.	
Pour la période quinquennale finissant en 1896.. . . .	\$ 8,250,900
Pour la période quinquennale finissant en 1902.. . . .	2,529,450
Pour la période quinquennale finissant en 1907.. . . .	57,432,200
Balance totale du commerce, adverse au Canada, pendant les cinq dernières années, allant au 30 juin 1907, \$287,161,004.	